



Conditions générales de vente de Ronron & Compagnie

Sommaire

Présentation de l'entreprise :	2
La réservation :	3
Délai de rétractation :	3
Modification de la réservation :	3
Annulation de la réservation :	4
Retour anticipé :	4
Annulation à l'initiative de Ronron & Compagnie :	4
Modalités de paiement et facturation :	4
Pénalités en cas de retard de paiement :	5
Description des services proposés :	5
La pré-visite :	5
Les visites :	6
La restitution des clés :	7
Obligations du client :	7
Tarifs et services supplémentaires :	8
Condition particulière lors d'une prise en charge par une mutuelle ou une assurance :	15
Santé de l'animal :	15
Assurance et responsabilité :	16
Photographies et vidéos :	17
L'avantage fiscal : le crédit d'impôt	17

Présentation de l'entreprise :

Ronron & Compagnie est une micro entreprise, SIRET n° 91433674800019, domiciliée au 41 rue Montcalm 16000 Angoulême.

La gérante : Mme Virginie COTRAU

E-mail : votrechat@ronronetcompagnie.com

Téléphone : 06 63 61 24 19

Conformément à la réglementation, Mme COTRAU Virginie dispose des agréments nécessaires aux activités liées aux animaux domestiques :

- ✓ ACACED N° 2019/6caa-9662
- ✓ Assurance responsabilité civile professionnelle souscrit à la MACIF.

Ronron & Compagnie est déclaré **pour les activités de services à la personne**, déclaration N° SAP914336748 :

- ✓ Maintenance, entretien et vigilance temporaire à domicile
- ✓ Soins et promenades d'animaux de compagnie pour personnes dépendantes uniquement

La maintenance, entretien et vigilance temporaire à domicile

Cette activité consiste à assurer, au domicile et pendant l'absence de son occupant habituel, des prestations telles que le nourrissage des animaux, l'arrosage et l'entretien des plantes, l'ouverture et la fermeture des volets, la relève du courrier, les travaux ménagers à l'intérieur du domicile, sortir les poubelles ...

Cette prestation n'est pas un service de sécurité, avec vidéosurveillance, rondes et alarmes.

Il s'agit d'une vigilance simple de l'habitation principale ou secondaire.

Soins et promenades d'animaux de compagnie (pour personnes dépendantes uniquement)

L'activité de soins et promenades d'animaux de compagnie (à l'exclusion des soins vétérinaires et du toilettage) est réservée aux personnes dépendantes.

La prestation recouvre les activités de : préparation et mise à disposition de nourriture, changement de litière, brossage, promenade, accompagnement chez le vétérinaire.

Les heures d'ouvertures : du lundi au vendredi de 9h à 19h pour les demandes de réservations.

La réservation :

Les demandes de réservations peuvent s'effectuer par mail ou par téléphone.

Important : afin que je puisse organiser le planning, il est important de m'envoyer vos demandes de réservation au minimum 3 semaine à l'avance.

Un devis gratuit et sans engagement sera envoyé par mail. Le dossier comprend :

- Le devis
- Les Conditions Générales de Vente (C.G.V)

Le devis sera valable **pendant 48h.**

Les dates de réservations ne seront validées qu'à la réception du devis **daté et signé.**

Pour les prestations supérieur à 40 € : les dates seront définitivement réservées lorsque l'acompte de 30 % sera réglé.

La meilleure solution est de renvoyer le devis par mail. Vous pouvez signer le devis électroniquement avec Adobe Acrobat Reader (logiciel gratuit).

Vous pouvez également me donner le devis signé en version papier lors de la pré-visite.

Ronron & Compagnie s'engage à vous contacter afin de planifier le rendez-vous de pré-visite.

Délai de rétractation :

Conformément à l'article L121-20 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai légal de 14 jours pour exercer son droit de rétractation. **Ce droit ne peut cependant plus être exercé si la prestation commence, avec l'accord du client, avant la fin du délai** (Article L121-20-2).

Passé ce délai de rétraction (sauf cas de force majeure suivants : **décès ou hospitalisation de votre chat**), **aucun remboursement de l'acompte ne sera possible.**

Modification de la réservation :

En cas de **modifications de dates** déjà réservées, le client s'engage à en informer Ronron & Compagnie **le plus tôt possible**.

Si les dates de modification sont déjà réservées par d'autres clients (planning complet) ou que les délais ne sont pas tenables, Ronron & Compagnie **se garde le droit d'annuler la prestation**.

Annulation de la réservation par le client :

Si l'annulation a lieu avant le premier jour de visite : **aucun remboursement ni avoirs ne pourra être demandé**.

En cas de force majeure suivants : **décès ou hospitalisation de votre chat** (sur présentation d'un justificatif) l'acompte de 30 % sera remboursé par Ronron & Compagnie et si le solde de la prestation a été réglé, il sera également remboursé.

Retour anticipé :

En cas de retour anticipé du client, la **prestation restera due dans son intégralité**.

Annulation à l'initiative de Ronron & Compagnie :

Ronron & Compagnie se réserve le droit d'annuler les prestations à la pré-visite si certaines conditions ne sont pas respectées (traitement médicamenteux trop lourds, état de santé du chat incompatible avec les visites à domicile, nombre de visites inadapté, éléments importants non donnés lors de la prise de contact...)

Ronron & Compagnie se réserve le droit d'annuler les prestations en cas de force majeure (accident, hospitalisation, évènements climatiques graves) Toute annulation à l'initiative de Ronron & Compagnie entraînera le remboursement des prestations non réalisées.

Aucune demande de versement de dommages et intérêts ne pourrait être formulée à l'encontre de Ronron & Compagnie.

Modalités de paiement et facturation :

Pour toutes prestations **inférieures ou égales à 40 €** :

- **L'intégralité de la prestation est à régler au plus tard le 1er jour de visite.**
- Les éventuels frais non prévus lors de la signature du devis (visites supplémentaires...) feront l'objet d'une facture supplémentaire, à régler dans les 7 jours suivant le dernier jour de visite. La **facture sera envoyée par e-mail.**

Pour toutes prestations **supérieures à 40 €** :

- Un **acompte de 30 %** du montant total est **à régler lors de la signature du devis.** La **facture d'acompte** sera envoyée par e-mail.
- Le **restant dû est à régler au plus tard le 1er jour de visite.**
- Les éventuels frais non prévus lors de la signature du devis (visites supplémentaires) feront l'objet d'une facture supplémentaire, à régler dans les 7 jours suivant le dernier jour de visite. La **facture sera envoyée par e-mail.**

MOYEN de PAIEMENT :

Ronron & Compagnie accepte le règlement par **virement bancaire**, et **espèces** (merci de prévoir l'appoint).

En cas de règlement par virement bancaire, merci de préciser le **n° de la facture dans le motif** du virement ou la référence du virement.

Si vous souhaitez un paiement en plusieurs fois, je peux étudier votre demande. Il faudra impérativement me le demander au moment du devis.

Aucun crédit, ni report de paiement ne sera accepté, sauf accord préalable de Ronron & Compagnie.

Une **facture acquittée** peut-être envoyée sur **demande du client.**

Pénalités en cas de retard de paiement :

A la suite d'un rappel écrit de Ronron & Compagnie, en cas de retard de paiement, le prix dû sera majoré de pénalités de retard correspondant au taux en vigueur, multiplié par le nombre de jours de retard.

Description des services proposés :

Ronron & Compagnie se déplace 7 jours sur 7 (sauf en cas d'absence de la gérante), exclusivement au domicile du client.

La pré-visite :

La 1^{ère} pré-visite est **obligatoire** et s'effectue au domicile du client après confirmation de la réservation.

Le RDV de pré-visite sera convenu en fonction des disponibilités du client et celle de Ronron & Compagnie. Le RDV de pré-visite sera proposé en semaine.

Le week-end et les jours fériés étant réservés aux visites.

Si le client est absent au RDV de pré-visite convenu ensemble, sans avoir prévenu Ronron & Compagnie, la pré-visite sera facturée.

Cette première rencontre permet :

- D'établir un lien de confiance avec le client
- De faire connaissance avec l'animal en abordant ses habitudes de vie et besoins spécifiques
- De me montrer le logement et d'établir les cahiers des charges (plantes à arroser, courrier à relever...)
- De me remettre le double des clés du domicile et de les vérifier.

Les visites :

Les visites s'effectuent du lundi au dimanche, entre 8h30 et 19h00 (heure de fin de la dernière visite)

Durant les périodes de fortes activités, les horaires pourront être élargis (entre 7h30 et 20h00 - heure de fin de la dernière visite).

Le nombre de visites par jour est à définir avec le client, en fonction des besoins de l'animal.

La planification des visites est effectuée par mes soins. J'essaie au maximum de prendre en compte les préférences de chaque client concernant l'heure de visites mais je prends également en considération les besoins des chats (prise de médicaments...) les différents secteurs d'interventions et mes obligations personnelles.

Ronron & Compagnie s'engage à :

- Effectuer la **vigilance temporaire de logement**, comme défini avec le client lors de la pré-visite : surveillance générale du logement, relève du courrier, ouvrir/fermer les volets (en cas de 2 visites/jour) aération du logement, arrosage des plantes intérieur/extérieur, sortir les poubelles et autres demandes particulières (à définir lors de la pré-visite)
- Réapprovisionner la nourriture et l'eau fraîche, distribution de friandises en fonction des habitudes
- Remettre au propre la litière (une désinfection hebdomadaire du bac est effectuée pour les gardes de longue durée)
- Nettoyer les petits accidents (dispersion de la litière, vomissure...)
- Câliner et jouer avec l'animal, en fonction de son caractère
- Effectuer les soins quotidiens selon indications du client : hygiène des yeux et/ou des oreilles, brossage.
- Administration de médicaments : uniquement sur ordonnance et en fonction de la coopération de l'animal (comprimé, pommade, collyre)
Pas d'injection (les injections d'insuline ne sont pas effectuées par mes soins).
- Envoyer des nouvelles avec photos et /ou vidéos par SMS ou par WhatsApp, à la convenance du client

La restitution des clés :

Plusieurs solutions sont proposées :

- Je vous restitue vos clés **en main propre à votre domicile.**
La restitution des clés en main à votre propre, à votre domicile est un **service payant** (voir la rubrique Tarifs)
- Je **conserve vos clés à l'année gratuitement.**
Cette solution est conseillée pour des prestations régulières.

Attention : cela ne dispense pas le client de réserver ces dates à l'avance. Cela n'offre pas d'exclusivité par rapport aux autres clients.

- Je mets à votre disposition **un boîtier à clé sécurisée par code** à mon domicile pour venir récupérer votre clé gratuitement.

Il faudra **impérativement** me donner au moins 24h à l'avance, le jour de votre venue (matin ou après midi) pour que je puisse mettre en place les clés et vous envoyez le code.

Une procédure d'utilisation du boîtier vous sera adressée par Whatsapp.

Si le client **est absent au RDV de restitution de clé** convenu ensemble, sans avoir prévenu Ronron & Compagnie, la restitution de clé sera facturée.

Obligations du client :

Le client doit fournir en **quantité suffisante** pour **toute la durée des visites à domicile** :

- La nourriture
- La litière et une pelle à litière, des sacs poubelles
- Les produits nécessaires aux soins d'hygiène de l'animal (brosse, jouet, compresse etc.)
- Le matériel nécessaire au nettoyage des petits accidents (balai, pelle et balayette, serpillère etc.)
- Les éventuels traitements médicamenteux ainsi que la prescription du vétérinaire

En cas de manque d'approvisionnement de ces produits, le client autorise Ronron & Compagnie à effectuer les achats nécessaires à la poursuite de la garde. Les frais engendrés devront être remboursés dans leur intégralité à la fin de la garde majorés d'un forfait de déplacement de 20 €.

Le client s'engage à : ranger les produits potentiellement dangereux pour son chat (plantes, médicaments, produits d'entretien, les jouets en mauvais état) verrouiller ou sécuriser les plaques vitro-céramique, vérifier que les portes et fenêtres sont fermées avant votre départ, de laisser l'évier accessible (sans vaisselle) pour que je puisse laver les gamelles, remettre de l'eau et me laver les mains, jeter le sac poubelle avant votre départ.

Le client s'engage à m'envoyer un message à son retour.

Le client devra également laisser à la disposition de Ronron & Compagnie :

- Le carnet de santé de l'animal
- Une caisse de transport **en bon état et sécurisée**
- Un double des clés du domicile et les éventuels codes d'accès nécessaires à l'accès au logement

- Les coordonnées d'une personne à contacter en cas d'urgence
- Les coordonnées du vétérinaire de l'animal. En cas d'absence du vétérinaire habituel de l'animal, le client autorise Ronron & Compagnie à consulter un autre vétérinaire. Le soir, le week-end et jour férié, le vétérinaire de garde sera contacté.

En cas de **visite chez le vétérinaire**, les frais engagés par Ronron & Compagnie (consultation, médicament, déplacement) sont **intégralement à la charge du client** et devront être remboursés dans leur intégralité à la fin de la garde.

En cas de **prolongation de la prestation** (à la demande du client) ce dernier s'engage à prévenir Ronron & Compagnie le plus tôt possible. Si Ronron & Compagnie n'est pas en mesure d'honorer cette nouvelle demande, celle-ci pourra être refusée.

Si le client **dispose de caméras de surveillance** (ou tout autre moyen d'enregistrement) dans son domicile, il se doit d'en informer Ronron & Compagnie selon l'article 226-1 du code pénal et de l'article 9 du code civil concernant le droit à l'image.

Tarifs et services supplémentaires :

Conformément à l'article 293B du code général des impôts, **la TVA est non applicable** pour le statut de Micro Entreprise. Ronron & Compagnie se réserve le droit de modifier ses tarifs, à tout moment. Le tarif applicable au client sera celui en vigueur le jour de la réservation.

ZONE 1 : ANGOULEME

Le tarif comprend : le temps déplacement + vigilance temporaire à domicile

Les visites (de 30 et 40 min) comprennent : la vigilance temporaire à domicile avec la surveillance générale du logement, relève du courrier, arrosage des plantes, ouverture/fermeture de volets, le nourrissage des animaux (alimentation, eau) entretien des litières, les jeux & les câlins, l'envoi des nouvelles avec photos et/ou vidéo.

ZONE 1	Env. 45 min comprenant : 10-15 min de trajet + 30 min de visite (1 chat)	Env. 55 min comprenant : 10-15 min de trajet + 40 min de visite (2 chats, d'une même famille)	3 chats et + sur devis
1 visite/jour	15.50 €	17.50 €	sur devis
2 visites/jour	31 €	35 €	sur devis
1ère pré-visite pour les nouveaux clients (obligatoire) 10 -15 min de trajet + 30 min de pré-visite	15 €	Obligatoire pour les nouveaux clients	
Pré-visite d'actualisation avec remise de vos clés, à votre domicile (environ 15 min)	7 €	Obligatoire en cas de changement de l'état de santé ou si les dernières visites remontent à + de 8 mois	
Restitution de vos clés en main propre, à votre domicile (environ 15 min)	7 €		

Le **stationnement est payant** dans de nombreuses zones à **Angoulême** de 9h à 12h et de 13h à 18h, tous les jours sauf samedi après-midi, dimanche et jours fériés. Quand cela sera nécessaire, le **coût du stationnement sera à la charge du client**. Le montant total sera facturé en fin de prestations, justificatifs à l'appui.

ZONE 2 :

Gond Pontouvre, Saint-Michel, Soyaux, Puymoyen, l'Isle d'Espagnac, Saint-Yrieix, La Couronne, Fléac, Linars, Voeuil-et-Giget.

Le tarif comprend : **le temps de déplacement + vigilance temporaire à domicile**

Les visites (de 30 et 40 min) comprennent : la vigilance temporaire à domicile avec la surveillance générale du logement, relève du courrier, arrosage des plantes, ouverture/fermeture de volets, le nourrissage des animaux (alimentation, eau) entretien des litières, les jeux & les câlins, l'envoi des nouvelles avec photos et/ou vidéo.

ZONE 2	Env. 50 min comprenant : 15-20 min de trajet + 30 min de visite (1 chat)	Env. 1h comprenant : 15-20 min de trajet + 40 min de visite (2 chats, d'une même famille)	3 chats et + sur devis
1 visite/jour	17.50 €	19.50 €	sur devis
2 visites/jour	35 €	39 €	sur devis
1ère pré-visite pour les nouveaux clients (obligatoire) 15 -20min de trajet + 30 min de pré-visite	17 €	Obligatoire pour les nouveaux clients	
Pré-visite d'actualisation avec remise de vos clés, à votre domicile (environ 20 min)	9 €	Obligatoire en cas de changement (l'état de santé de votre chat...) ou si les dernières visites remontent à + de 8 mois	
Restitution de vos clés en main propre, à votre domicile (environ 20 min)	9 €		

Pour la ZONE 3 : me consulter

Ruelle sur Touvre, Saint Saturnin, Hiersac, Champniers, Balzac, Brie, Vindelle, Roullet-Saint-Estèphe, Garat, Dirac, Magnac-sur-Touvre, Nersac ...

PRESTATIONS et SERVICES ADDITIONNELS

Vigilance temporaire à domicile

Prestation/services additionnels	TARIFS
Majoration dimanche et jours fériés*	+ 8 € / jour
Majoration de Noël et jour de l'an	+ 100 %
en cas d'urgence uniquement : Déplacement aller/retour chez le vétérinaire + attente pour la consultation temps environ 1h30	30 € + frais de déplacement si le vétérinaire est à plus de 10 km du domicile frais kilométriques : 0.50 cts/km La consultation, les soins et les médicaments sont à la charge du client
en cas de manque : Ravitaillement en croquettes et/ou litière	+ 20 € (+ le montant les produits achetés)
Garde de vos clés par Ronron & Compagnie (recommandé lors des prestations régulières)	GRATUIT

***Jours fériés** : lundi de pâques, 1^{er} mai, 8 mai, Ascension, Pentecôte, 14 juillet, 15 août, 1^{er} novembre, 11 novembre.

Si le férié tombe un dimanche, une seule majoration s'appliquera.

ZONE 1 : ANGOULEME

Le tarif comprend : le temps de déplacement + soins et promenade d'animaux de compagnie (**uniquement pour les personnes dépendantes**)

Les visites comprennent : préparation et mise à disposition de nourriture, changement de litière, brossage, jeux, promenade.

ZONE 1	Env. 45 min comprenant : 10-15 min de trajet + 30 min de visite (1 chat)	Env. 55 min comprenant : 10-15 min de trajet + 40 min de visite (2 chats, d'une même famille)	3 chats et + sur devis
1 visite/jour	15.50 €	17.50 €	Sur devis
2 visites/jour	31 €	35 €	Sur devis
1ère pré-visite pour les nouveaux clients (obligatoire) 10 -15 min de trajet + 30 min de pré-visite	15 € Obligatoire pour les nouveaux clients		
Pré-visite d'actualisation avec remise de vos clés, à votre domicile (environ 15 min)	7 € Obligatoire en cas de changement (l'état de santé de votre chat...) ou si les dernières visites remontent à + de 8 mois		
Restitution de vos clés en main propre, à votre domicile (environ 15 min)	7 €		

Le **stationnement est payant** dans de nombreuses zones à Angoulême de 9h à 12h et de 13h à 18h, tous les jours sauf samedi après-midi, dimanche et jours fériés. Quand cela sera nécessaire, le **coût du stationnement sera à la charge du client**. Le montant total sera facturé en fin de prestations, justificatifs à l'appui.

ZONE 2 :

Gond Pontouvre, Saint-Michel, Soyaux, Puymoyen, l'Isle d'Espagnac, Saint-Yrieix, La Couronne, Fléac, Linars, Voeuil-et-Giget.

Le tarif comprend : **le temps de déplacement + soins et promenade d'animaux de compagnie (uniquement pour les personnes dépendantes)**

Les visites comprennent : préparation et mise à disposition de nourriture, changement de litière, brossage, promenade, jeux.

ZONE 2	Env. 50 min comprenant : 15-20 min de trajet + 30 min de visite (1 chat)	Env. 1h comprenant : 15-20 min de trajet + 40 min de visite (2 chats, d'une même famille)	3 chats et + sur devis
1 visite/jour	17.50 €	19.50 €	sur devis
2 visites/jour	35 €	39 €	sur devis
1ère pré-visite pour les nouveaux clients (obligatoire) 15 -20min de trajet + 30 min de pré-visite	17 €	Obligatoire pour les nouveaux clients	
Pré-visite d'actualisation avec remise de vos clés, à votre domicile (environ 20 min)	9 €	Obligatoire en cas de changement (l'état de santé de votre chat...) ou si les dernières visites remontent à + de 8 mois	
Restitution de vos clés en main propre, à votre domicile (environ 20 min)	9 €		

Pour la ZONE 3 : sur devis, me consulter

Ruelle sur Touvre, Saint Saturnin, Hiersac, Champniers, Balzac, Brie, Vindelle, Rouillet-Saint-Estèphe, Garat, Dirac, Magnac-sur-Touvre, Nersac...

PRESTATIONS et SERVICES ADDITIONNELS

Soins et promenade d'animaux de compagnie

(pour personnes dépendantes uniquement)

Prestation/services additionnels	TARIFS
Majoration dimanche et jours fériés*	+ 8 € / jour
Majoration de Noël et jour de l'an	+ 100 %
en cas d'urgence uniquement : Déplacement aller/retour chez le vétérinaire + attente pour la consultation temps environ 1h30	30 € + frais de déplacement (si le vétérinaire est à plus de 10 km du domicile) frais kilométriques : 0.50 cts/km La consultation, les soins et les médicaments sont à la charge du client
Ravitaillement en croquettes et/ou litière	+ 20 € (+ le montant les produits achetés)

***Jours fériés** : lundi de pâques, 1^{er} mai, 8 mai, Ascension, Pentecôte, 14 juillet, 15 août, 1er novembre, 11 novembre.

Si le férié tombe un dimanche, une seule majoration s'appliquera.

Prestations sur mesure :

Vous souhaitez 3 visites/jour ?

Des temps de visites plus long ?

N'hésitez pas à m'en parler, je peux étudier votre demande.

Condition particulière lors d'une prise en charge par une mutuelle ou une assurance :

Lors d'une hospitalisation, d'une immobilisation ou d'un accident la prestation peut être prise en charge par la mutuelle (ou l'assurance) du client.

Santé de l'animal :

Le client s'engage à donner toutes les informations concernant la santé de l'animal.

Il est **recommandé** que le/les chat(s) soit :

- Identifié par puce électronique ou tatouage (l'identification des chats en France est obligatoire)
- A jour de ses vaccins
- Régulièrement traités contre les vers, puces et tiques.

Le client s'engage à **vermifuger et à traiter contre les parasites externes** son/ses chat(s) quelques jours avant le début de la garde. Si ces traitements ne sont pas effectués, Ronron & Compagnie ne pourra être tenu responsable en cas d'infestation de l'animal.

Ronron & Compagnie **se réserve le droit de refuser** :

- Tout animal non sevré
- Tout animal agressif
- Tout animal qui est sous traitement médical lourd ou qui est porteur d'une maladie grave telle que le Typhus, le Coryza, la Leucose, la Péritonite Infectieuse Féline, etc.

Ronron & Compagnie **se réserve le droit d'annuler une prestation** lors de la pré-visite, s'il est constaté que de bonnes conditions ne sont pas réunies pour la garde à domicile de votre chat (mauvais état de santé de l'animal, visites tous les 2 jours inappropriées...)

Cas Particulier de l'accès à l'extérieur : les demandes de sortie à l'extérieur sont étudiées au cas par cas. Tout dépendra de l'extérieur (balcon sécurisé, jardin sécurisé, clos de mur infranchissable) **ET** de la capacité de rappel de votre chat. Ronron & Compagnie pourra refuser les sorties s'il estime que les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

Pour les chats ayant un accès autonome à l'extérieur (chatière) Ronron & compagnie ne peut pas garantir de voir le chat au moment de la visite. La durée de visite sera respectée et des rappels seront effectués.

Par sécurité, Ronron & Compagnie refusera de laisser une fenêtre ou porte ouverte (en l'absence de chatière) pour que le chat ait accès à l'extérieur.

Cas particulier de l'aération du logement : si le chat n'a pas accès à l'extérieur, l'aération du logement ne sera faite que si les fenêtres sont sécurisées (filet de protection ou volet roulant qui peut être descendu). Sans ces conditions de sécurité, Ronron & Compagnie ne pourra pas effectuer l'aération.

En confiant son/ses chat(s) à Ronron & Compagnie, le client reconnaît que la garde d'un animal dont le **comportement est en partie imprévisible**, empêche d'exercer sur lui un contrôle permanent et absolu.

Ronron & Compagnie décline toutes responsabilités en cas :

- De blessures accidentelles causées par un autre animal
- De blessures causées par la libre circulation du chat dans les différents endroits de la maison et l'usage des jouets mis à sa disposition
- De disparition, de fugue ou d'accident si l'animal a **accès à l'extérieur** ou si une tierce personne intervient également au domicile pendant la période de garde.
- De toutes maladies, accidents ou dégradation de l'état de santé de l'animal, lorsque la cause est antérieure à son séjour et révélée lors de celui-ci ou postérieurement.
- Du décès soudain de l'animal, sans aucun signe qui reflétait un état de santé en déclin.

Pour les animaux sous traitement médicamenteux, Ronron & Compagnie respectera la prescription médicale mais ne pourra être tenu responsable en cas d'aggravation de l'état de santé de l'animal.

Certaines maladies peuvent être présentes depuis des mois, voire des années dans l'organisme de certains animaux, sans se manifester et qu'un événement stressant peut déclencher l'apparition de symptômes. C'est le cas, entre autre, de la PIF (péritonite infectieuse féline) du FIV (sida des chats) de la teigne, de certaines formes de chroniques de coryza, d'insuffisance rénale et d'hépatites.

Ronron & Compagnie ne pourra pas être tenue responsable de l'apparition de ces maladies.

Ronron & Compagnie s'engage à respecter les règles d'hygiène :

- Lavage de mains au savon et/ou désinfection des mains avec du gel hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie dans votre logement.
- Nettoyage régulier et désinfection de son matériel (en fonction des matières utilisées) : sac, vêtements, jouets.

Assurance et responsabilité :

Ronron & Compagnie est couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle souscrit à la MACIF.

Le client doit également avoir souscrit à une assurance responsabilité civile couvrant les dommages causés à un tiers par les animaux de compagnie ainsi qu'à une assurance habitation. Le client reste responsable de tous les dommages causés par l'animal durant la prestation de Ronron & Compagnie.

Ronron & Compagnie s'engage à :

- Garder confidentielles toutes les informations liées à l'identité et au domicile des clients
- Contacter le client en cas d'anomalie constatée

Photographies et vidéos :

Ronron & Compagnie peut réaliser des clichés et des vidéos (avec son Smartphone) des animaux durant la prestation de garde. Ronron & Compagnie pourra alors utiliser les images dans le cadre de la promotion de son activité sur son site internet ainsi que sur tout autre support (Facebook, Instagram...)

En cas de refus, le client doit en informer Ronron & Compagnie **avant le début des visites**.

Les photographies et vidéos prises avec son Smartphone sont l'entière et pleine propriété de Ronron & Compagnie.

L'avantage fiscal : le crédit d'impôt

L'avantage fiscal prend la forme d'un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50 % des sommes engagées pour des prestations de services à la personne, dans la limite de 12 000 € par an (loi de finances de 2017)

Des majorations de plafond annuel de dépenses (jusqu'à 20 000 € max) peuvent intervenir en fonction du nombre d'enfants à charge, de la présence d'enfants handicapés, d'ascendants vivant au domicile du déclarant... (article 199 sexdecies du code général des impôts)

Le crédit d'impôt est déduit du montant de l'impôt dû. Si le montant de votre crédit d'impôt est supérieur au montant de votre impôt sur le revenu, vous êtes remboursé du surplus ou de la totalité (si vous êtes non imposable) par l'administration fiscale.

L'attestation fiscale annuelle : l'entreprise de service à la personne doit vous communiquer avant le 31 mars de l'année N+1 une attestation fiscale annuelle, afin de vous permettre de bénéficier de l'avantage fiscal (crédit d'impôt) au titre de l'année N. Cette attestation vous servira aussi de justificatif à conserver en cas de contrôle fiscal.

Toutes les informations sur : servicealapersonne.gouv.fr